

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0036481

ND: 42583

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5204 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BE RRA DA N Nasma

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661469861 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
200 Ba Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

Date de consultation : 28/07/2020

Nom et prénom du malade : BERRADA NASMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/08/2020		C. R.16	300 D.H.	TOUCHEUR FATHIA ERDIOLOGUE Brahim Boudani Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Afaf Benlamlih Nassim Bld 22 Rue 8 N° 74 Hay Mohammadi - Casablanca Tél : 05 22 62 83 70</i>	<i>28.8.2020</i>	<i>1403.40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ZOHEIR Fatima
Cardiologue



دكتورة زهير فاطمة
الخصائية في أمراض القلب

Diplômée de la faculté de Lyon
Ex-attachée de l'hôpital cardiologique de Lyon - Ex chef de service de cardiologie à la CNSS
Membre de la société française de cardiologie

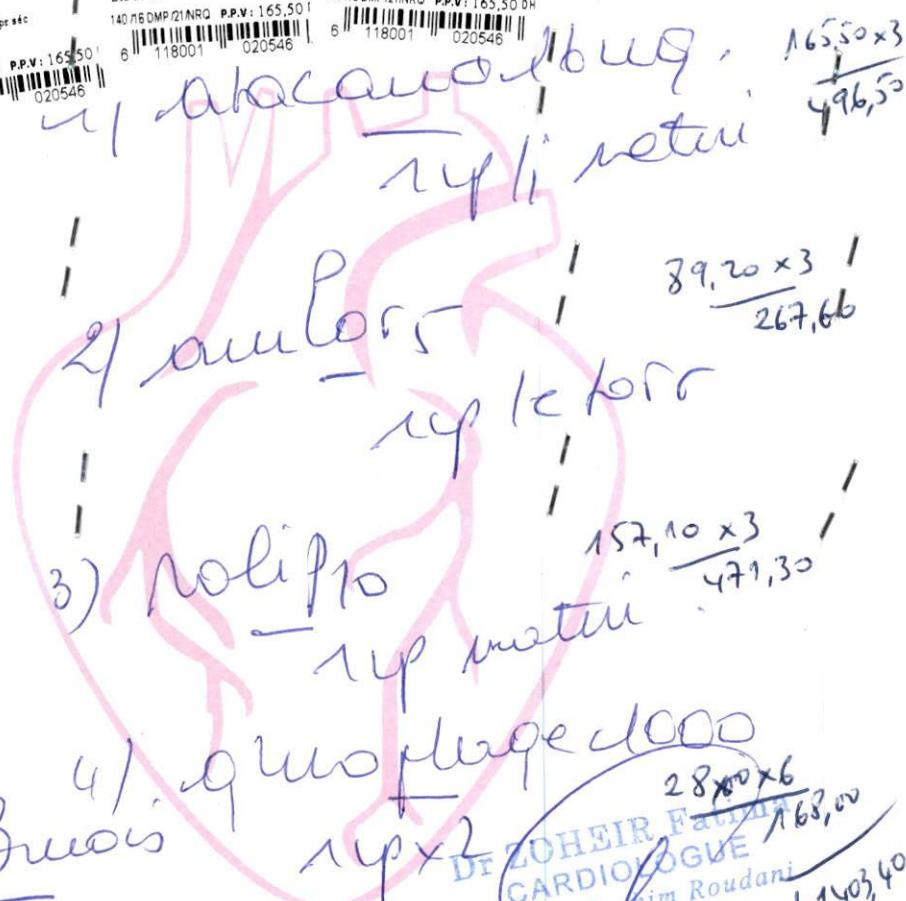
Echodoppler cardiaque et vasculaire - Epreuve d'effort - Holter rythmique et tensionnel

Casablanca le 28/08/2020

Mme Bernardo Naima.

SYNTHMEDIC	22 rue zoubair bennou al aquam roches noures casablanca	O	SYNTHMEDIC	22 rue zoubair bennou al aquam roches noures casablanca	O
ATACAND			ATACAND		
16 mg Bte de 30	Cpr séc Bte de 30	16 mg Bte de 30	Cpr séc Bte de 30	140/16 DMP/21NRQ P.P.V: 165,50 DH 6 118001 020546	140/16 DMP/21NRQ P.P.V: 165,50 DH 6 118001 020546

R feu bleu



II Le Zueis

Pharmacie Afak
Benlamlihi Nassim
Bloc 22 N° 74
Casablanca

Dr ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
230 Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca
Total: 1403,40

230، شارع إبراهيم روداني طريق الجديدة - المغريف - الدار البيضاء

230, Boulevard Brahim Roudani Ex Route d'El jadida, Maârif - Casablanca

Tél.: 05 22 25 21 81

28,90

28,90

28,90

28,90

28,90

28,90

8

UT.AV : 1290345 89,20

P.P.V.

LOT N° : 1290345 89,20

P.P.V.

UT.AV : 1290345 89,20

UT.AV : 1290345 89,20

P.P.V.

LOT N° : 1290345 89,20

P.P.V.

157,10

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

Lot n° :

EXP :

PPV :

valable 3 mois

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné : Dr ZOHRER Ratima
CARDIOLOGUE
230, Bd Ben Slimane Roudani

Certifie que Mlle Mme, M. : BERRADA Naima.

Présente une HTA et un diabète sucré

Nécessitant un traitement d'une durée de : 3 mois

Mme Berlau Augia Consommateuse et moléculaire (coroscanneur)

Dont ci-joint ordonnance : du 28/08/2020

(à défaut noter le traitement prescrit) atorvastatine 10 mg / amlopidine 20 mg / pioglitazone

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr ZOHRER Ratima
CARDIOLOGUE
230, Bd Ben Slimane Roudani

Pharmacie Afak
Boulevard Nassim
Bld 22 Rue 6 N° 74
Hay Mehmmadi - Casablanca
Tél : 05 22 62 83 70

Berrada, Naima
ID:
D-naiss
ans,

28-Aou-2020 10:03:04

Fréq. Card. 80 BPM
Int PR 139 ms
Dur.QRS 86 ms
QT/QTc 362/398 ms
Axes P-R-T 53 40 66

RYTHME SINUSAL
ANOMALIE NON SPECIFIQUE DU SEGMENT ST ET DE L'ONDE T
ECG SUBNORMAL
INTERPRETATION BASEE PAR DEFAUT POUR PATIENT AGE DE 40 ANNEE
Non confirmé

